



Belvaux/Sanem, le 23 octobre 2024

## AVIS AU PUBLIC

### ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

N° du dossier 1/24/0228

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que le

### Ministère de l'Économie

vient de demander l'autorisation relative à l'aménagement de l'extension de la Zone d'activités Gadderscheier – Section B de Soleuvre – Commune : Sanem.

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés **sur rendez-vous** par tous les intéressés pendant la période **du 23 octobre 2024 au 07 novembre 2024 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée à la bourgmestre de la commune de SANEM à BELVAUX dans le délai indiqué.

Un délégué de la bourgmestre entendra tous les intéressés qui se présenteront le **vendredi, le 08 novembre 2024 de 10.30 à 11.30 heures dans la maison communale à BELVAUX.**

**Veuillez confirmer votre présence au numéro 593075-652.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,  
Pour la secrétaire empêchée,  
la secrétaire adjointe  
Tamara Duschène  
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz